

N°613 – 15 Novembre 2005

Edito

Rencontre avec Robert Madelin, Directeur Général de la santé et de la protection des consommateurs de la Commission Européenne à Bruxelles, a été accueilli à l'ANIA le 25 octobre par Jean-René Buisson. Cet échange de vue libre et informel, a permis de présenter à Monsieur Madelin la position française sur les différents sujets de politique nutritionnelle actuellement en discussion en France et à Bruxelles ainsi que les nombreuses actions concrètes développées par notre association depuis deux ans. Monsieur Madelin s'est montré très intéressé par cette discussion qui conforte les positions qu'il défend à Bruxelles, basées avant tout sur l'action des entreprises et des partenariats avec les pouvoirs publics. Il est en effet attaché à **une action concertée entre tous les acteurs** pour la lutte contre l'obésité ; c'est le sens de la plateforme « alimentation activité physique et santé » qu'il a lancée le 15 mars dernier, où l'ANIA est représentée par la CIAA.

Il nous a confirmé que la lutte contre l'obésité sera un succès dans la mesure où les acteurs concernés, au premier rang desquels figurent les industries alimentaires, joueront le jeu en mettant en œuvre des actions concrètes en amont des décisions politiques. Parmi les exemples qu'il a cités, le programme EPODE et le Comité de déontologie de l'ANIA figurent en bonne place.

Relations avec les Pouvoirs publics

Réunion chez Pierre Mongin, Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Cette entrevue faisait suite à un courrier de l'ANIA s'inquiétant des nombreuses mesures visant actuellement les industries alimentaires.

Sur les questions d'alimentation et de santé, **Monsieur Mongin souhaite que s'instaure un climat nouveau de concertation entre les Pouvoirs Publics et les industries alimentaires**. Il est donc très attentif aux signes que les industriels pourront donner dans le sens d'une prise en compte du problème de la publicité et de l'obésité. A cet égard, il a déclaré être très intéressé par le projet de création, par l'ANIA, d'une fondation.

Sur la question des négociations en cours à l'OMC, l'ANIA a confirmé qu'elle partageait les positions de fermeté du gouvernement et a affirmé sa solidarité avec les pouvoirs publics de ne pas céder sur des points nouveaux sans contrepartie sérieuse de nos partenaires.

Un épisode comme celui de la grippe aviaire, qui risque d'entraîner des pénuries de protéines dans certaines parties du monde, montre qu'il est important de préserver les ressources alimentaires européennes et d'autre part de vérifier que nos productions répondent aux exigences des consommateurs en matière de qualité et de sécurité.

François Loos, Ministre de l'Industrie, qui a dorénavant en charge conjointement avec le Ministre de l'Agriculture les industries alimentaires, a reçu le Président de l'ANIA, le 2 novembre. Le Ministre connaissait déjà parfaitement l'importance de notre secteur avec qui il a eu l'occasion de travailler depuis de nombreuses années. Il a d'ailleurs reçu la médaille d'honneur des industries alimentaires en avril 2005 alors qu'il était ministre du commerce extérieur. Outre les pôles de compétitivité, qui concrétisent bien la volonté du Gouvernement de favoriser le développement de l'innovation et où plusieurs projets agroalimentaires ont été sélectionnés, **François Loos a fait part de son désir de contribuer au devenir de notre industrie dans les domaines de la recherche, de l'exportation et de financement des entreprises**. Des initiatives concrètes en ce sens seront prises dans un avenir proche.

Les emballages biodégradables A la suite du vote à l'Assemblée Nationale d'un amendement à la loi d'Orientation Agricole qui aurait rendu obligatoire l'utilisation de sacs et d'emballages plastiques biodégradables à compter de 2010, l'ANIA est intervenue auprès des parlementaires et du gouvernement pour rappeler que les impératifs de sécurité sanitaire et les exigences techniques des cahiers des charges commandent de s'assurer de leur capacité à permettre la conservation des produits. Les industriels travaillent en ce sens mais il est irréaliste d'envisager une utilisation généralisée dans des délais prévisibles. L'ANIA se félicite donc de **l'adoption par le Sénat de l'amendement du sénateur César qui exclut du dispositif les emballages plastiques**.

Industrie Commerce

Journées nationales d'informations L'ensemble des réunions d'informations sur la loi JACOB-DUTREIL, animées par l'ANIA de fin août à mi-octobre, a permis de rencontrer **500 entreprises** confrontées aux difficultés des négociations commerciales dans un nouveau contexte nécessitant des éclaircissements.

sur la loi Jacob-Dutreuil, les 2 et 7 décembre L'ANIA poursuit cette démarche d'information en proposant à ces entreprises une nouvelle rencontre nationale à Paris, en vue d'échanger sur le dispositif définitif, enrichi par la circulaire d'interprétation publiée au journal officiel début décembre. **Deux dates** sont proposées : les **2 ou 7 décembre**, afin de permettre à chacun de participer à cette rencontre avec Jean-René Buisson, Président de l'ANIA, Guillaume Cerutti, Directeur général de la DGCCRF, Jean-Louis Gérard, Chef du Bureau B2 de la DGCCRF, Olivier Picot, Président de la Commission Industrie Commerce de l'ANIA, Benoît Mangelot, Directeur Général de l'ANIA et Rachel Blumel, en charge des Affaires Economiques de l'ANIA. Pour les inscriptions, s'adresser à Sylvie Rabereau : srabereau@ania.net.

Qualité Consommation

Grippe aviaire La grippe aviaire, du fait de sa très grande médiatisation, suscite beaucoup d'interrogations chez les consommateurs, et par voie de conséquence chez l'ensemble de nos clients, malgré l'**absence de risque de transmission par voie alimentaire**. L'ANIA en contact avec les organisations représentatives de la distribution, et le CIV s'attachent à rappeler qu'il s'agit certes d'une crise ayant des conséquences économiques lourdes pour la filière volaille mais en aucun cas une crise de sécurité sanitaire des aliments. En ce qui concerne la préparation à une éventuelle pandémie, dans l'hypothèse où le virus se recombinerait avec un virus de grippe humaine saisonnière, l'ANIA a mis en place une cellule de crise en liaison avec le MEDEF pour que notre industrie soit en mesure d'assurer l'approvisionnement alimentaire de la population, malgré un absentéisme dans les entreprises qui pourrait être important.

Environnement

Loi sur l'eau : audition de l'ANIA par le Député Flajolet Dans le cadre de l'examen en 1^{ère} lecture du projet de Loi sur l'eau par l'Assemblée Nationale en février 2006, l'ANIA a été auditionnée le 18 octobre par le Député André Flajolet, rapporteur du projet de loi à la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale, saisie au fond. Elle a rappelé son fort attachement au système des Agences de l'eau (lien aides redevances et principe de mutualisation des redevances) et son souhait qu'il soit pérennisé. Par ailleurs, l'ANIA soutient la création du fonds de garantie de l'épandage des boues, qui permettra de conforter cette filière : elle est en effet favorable à cette technique, sous condition du respect strict de la réglementation qui en garantit l'innocuité. L'industrie alimentaire a largement recours à cette voie de valorisation de ses rejets organiques. Toutefois **elle juge indispensable que soient visées par ce fonds à la fois les boues urbaines et les boues industrielles**. Elle souhaite que les dispositions adoptées en ce sens en première lecture au Sénat ne soient pas modifiées. Enfin, satisfaite de l'introduction de la notion de « **pollution ajoutée** », l'ANIA **souhaite que celle-ci soit maintenue**. Cette pollution ajoutée (différentiel entre la pollution entrante et la pollution sortante de l'établissement) permet en effet de prendre en compte l'impact réel des établissements et répond au principe pollueur-payeur.

Communication

Assemblée Générale de l'ARIA Lorraine A l'occasion de l'assemblée générale de l'AIAL, Aria Lorraine, à Contrexéville, Benoît Mangelot, directeur général de l'ANIA, est intervenu pour présenter les axes stratégiques de notre action. L'assemblée, précédée d'une très intéressante visite du site de Nestlé Waters Vosges, a illustré le dynamisme de cette association lorraine qui redémarre sur de nouvelles bases sous l'impulsion de son président, Raymond Frenot, assisté de son directeur, Jean-Michel Barbier.

L'ANIA partenaire du congrès Traçabilité 2006 Toujours au cœur de l'actualité agro-alimentaire, le **Congrès Traçabilité 2006**, proposera cette année une conférence sur l'ISO 22000 en partenariat avec l'ANIA, intitulée : **ISO 22 000 : une norme pour la sécurité des aliments mondialement reconnue**. Avec les participations de : Michel Haberstrau, délégué général de l'ARIA Bourgogne ; Dominique Berget, Corporate Food Safety Director, Danone ; Thierry Geslain, Directeur Qualité/Consommation, ANIA. Cette conférence est organisée dans le cadre de la Journée PME, le 25/01/06 de 9h00 à 11h00. Pour recevoir le programme Congrès : tracabilite@exposium.fr.

Recevez le Flash par Email Le Flash est également disponible en version électronique. Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de contacter Virginie Flichy par mail vflichy@ania.net.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE